#177

Montélier Mag

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2019

www.montelier.com

SÉMAPHORE/LE LIEN · LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE MONTÉLIER

4 fleurs au bout du chemin…

DES SERVICES DÉDIÉS AUX PERSONNES AGÉES

JARDIN SÉMAPHORE : DES ESPACES POUR TOUTE LA FAMILLE

FOCUS SUR... LE TENNIS DE TABLE

Elections européennes 2019

Les prochaines élections européennes auront lieu le 26 mai 2019.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ? N'oubliez pas de le faire pour pouvoir voter lors de ce scrutin ! Date butoir : le 31/03/19.

Nouveau praticien à la Maison médicale

Caroline Gaboreau, psychopraticienne pour adultes et adolescents en Approche Centrée sur la Personne (ACP).

«Je vous propose de vous accompagner sur votre chemin, à travers vos épreuves et vos difficultés, sans attente ni jugement, dans la confiance absolue en votre capacité d'évolution : quand une personne fait l'expérience d'être accueillie pleinement, là où elle en est, alors elle peut se découvrir pour mobiliser ses ressources et changer.»

Plus d'infos sur www.carolinegaboreaupsychotherapiedrome.com

Cérémonie des Vœux

Rendez-vous à 11h le Samedi 19 janvier 2019 salle Giono.

Marché de Montélier... même en hiver !

N'oubliez pas le marché le samedi matin de 8h à 12h place de l'école Charpak, les producteurs vous attendent pour vous proposer leurs produits frais.

Infos pratiques

Mairie
10 avenue du Vercors
04 75 59 93 93 - contact@montelier.com
www.montelier.com
www.facebook.com/communedemontelier
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Permanence téléphonique :
du lundi au jeudi de 13h à 16h30

Services en direct :
Services périscolaires
04 75 59 93 92 - servicesperiscolaires@montelier.com
Etat civil, Elections
04 75 59 93 97 - etatcivil@montelier.com
Urbanisme
04 75 59 93 97 - urbanisme@montelier.com
Service Technique/Gestion des travaux
04 75 59 93 95 - servicetechnique@montelier.com
Secrétariat du Maire
04 75 59 93 98 - secretariatdumaire@montelier.com
Direction des services
04 75 59 93 91 - dgs@montelier.com
Pièces d'identité : s'adresser à l'une des mairies habilitées à les délivrer à savoir Chabeuil, Valence, Romans, Bourg de Péage…

Gestion des déchets
Valence Romans Agglo - 04 75 81 30 30 (standard)
Collecte les mercredis et samedis en zone urbanisée et les mercredis en zone rurale

Pavillon des Jeux
Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30
Mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
Hors période scolaire : ouverte la première semaine des vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps ; les deux premières et la dernière semaine des vacances d'été, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30

Médiathèque
04 75 59 49 62 - mediatheque@montelier.com
Mardis et vendredis de 16h00 à 18h30
Mercredis de 10h00 à 12h00
Samedis de 10h00 à 11h45
Ouverture les mardis, mercredis et vendredis pendant les vacances scolaires

Jardins
Jardin Sémaphore : ouvert tous les jours de 9h à 19h
Jardin des Rêves : ouvert tous les jours de 7h30 à 19h
Jardin mexicain : accès libre

parole de maire

Notre commune a conservé, à l'issue de la visite des membres du jury national du fleurissement, son label 4 fleurs.

En cette période difficile au niveau national, cette reconnaissance nous met du baume au cœur et vient conforter les messages que nous recevons régulièrement, de Montéliens comme de touristes, sur la qualité du cadre de vie de Montélier.

Elle ne doit toutefois pas nous aveugler. En tant qu'élus, nous devons être lucides sur la crise de confiance que traverse notre pays et tenter, à l'échelle de notre territoire, de déjouer les crispations, d'associer les uns et les autres aux choix engageant l'avenir de la commune en misant sur l'intelligence collective.

C'est la raison d'être du « groupe d'habitants engagés » que nous vous proposons, dans le courrier joint au présent magazine, de mettre en place dès le début de l'année 2019 et de rejoindre pour faire part de vos idées et défendre l'intérêt général.

Notre démocratie mérite que nous nous battions pour elle et c'est notre rôle que de la réinventer ensemble, pour que 2019 soit une année paisible et constructive.

Je vous donne rendez-vous le samedi 19 janvier 2019 à 11h au Centre d'animation Jean Giono pour vous adresser de vive voix mes meilleurs vœux.

Amicalement,

Bernard Vallon

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

som-maire

2 EN BREF
3 PAROLE DE MAIRE
4 INSTANTANÉS
6 ZOOM SUR
8 LA COMMUNE EN ACTION
13 DU CÔTE DES ÉCOLES
15 DU CÔTE DES ENTREPRISES
16 DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS
20 SORTIR

MontelierMag

MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE MAIRIE 26120 MONTÉLIER

RÉDACTION / DOCUMENTATION > Nathalie Bonnot, Sandrine Pozin-Roux et Delphine Ruchon, avec les élus, les clubs et associations
MISE EN PAGE > Damien Baslé - *Atelier graphique*
IMPRESSION > Imprimerie Baylon Villard
TIRAGE > 2000 ex. sur papier sans chlore
DÉPÔT LÉGAL > décembre 2018
N° ISSN : 1269 - 2271
DIRECTEUR DE PUBLICATION > Bernard Vallon
ABONNEMENT ANNUEL : 15 €

INSTANTANÉS

SPECTACLE DE NOËL

Un public nombreux est venu applaudir le spectacle de Noël organisé par la Commune au centre d'animation Jean Giono le vendredi 14 décembre. «Le petit tour du monde du Père Noël, interprété par Emily et André Clot de la Cie Prélude, a enchanté enfants et parents présents.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918, 100 ANS APRÈS, PERPÉTUER LE SOUVENIR...

Toutes les générations sont venues au cimetière de Fauconnières ainsi qu'au Jardin Sémaphore de Montélier pour honorer les morts tombés au combat : enfants des écoles, anciens combattants, élus, gendarmes, pompiers, habitants, citoyens. Gérard Bégou (Président des anciens combattants) et Bernard Vallon (Maire) ont lu les discours officiels tandis que les enfants ont récité des poèmes. Comme le veut la tradition, les gerbes de fleurs ont été déposées devant les monuments aux morts.

CHEMIN DE PEINTRES : ENTRE ART ET PARTAGE, UN WEEK-END RICHE EN DÉCOUVERTE !

Les 6 et 7 octobre, près de 2 000 visiteurs se sont rendus au centre d'animation Jean Giono et dans les 3 ateliers de l'ADAPEI, Annick Métifiot et Sonya Tanios.

Au centre d'animation, ils ont pu découvrir les 26 artistes présents et les deux invités d'honneur, Jacques-Rémy Girerd et Benoit Souverbie.

INSTANTANÉS

QUELQUES CHIFFRES

4180

MONTÉLIENS, ESTIMATION AU 01/01/2018. QUE DIRA LE RECENSEMENT À VENIR DÉBUT 2019 ?

17 MARS

RÉSERVEZ VOTRE JOURNÉE POUR ADMIRER LES CHARS RÉALISÉS POUR LE CORSO DE FAUCONNIÈRES !

81

EXTINCTEURS POUR ASSURER LA DÉFENSE INCENDIE SUR LA COMMUNE. UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT SUR 3 ANS EST PRÉVU POUR DESSERVIR LES QUELQUES ZONES NON ENCORE COUVERTES.

FÊTE DE LA SAINTE CATHERINE

C'est le dimanche 25 novembre qu'a eu lieu la fête Sainte Catherine, une fête réussie malgré la pluie. Footing coloré de Yayos, salons des créations, des collections et du terroir, stands des associations, repas choucroute avec sérénade ... : chacun a pu trouver de quoi passer un bon dimanche.

IN VINO DÉLYR

Bruno Duchâteau et Sylvie Marin étaient vendredi 14 novembre au centre d'animation Jean Giono pour interpréter leur pièce « In vino Délyr ». Humour et œnologie se sont habilement côtoyés pour enchanter le public montélien venu les apprécier.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Issus des classes de CM2 des écoles de la commune, 13 élèves s'étant portés candidats ont été élus par leurs camarades pour constituer le conseil municipal des enfants pour l'année scolaire 2018/19.

Encadrés par des élus, ils vont travailler pendant plusieurs mois sur des actions qui leur tiennent à cœur. Bon travail à tous !

Les nouveaux élus : Bachouchi Meriem, Bellemain Alicia, Benoit Lola, Berastegui Ilian, Delatre Mael, Domboy Yann, Forest Faustine, Fraisse Emma, Gallina Idriss, Guignes Crystal, Labbé Balian, Riou Loan, Souvermal Lucas.

Les encadrants : Benoit Julie, Blanc Françoise, Lattier Jacques (Responsable), Julien Michel.

NOUVEAUX HABITANTS

C'est une coutume qui gagne à être maintenue : la réception des nouveaux habitants en mairie est chaque année l'occasion de bien accueillir celles et ceux qui ont choisi de venir habiter Montélier. Celle du 10 novembre dernier n'a pas dérogé à la règle !

ZOOM SUR

LE CCAS ET LES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal.

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire et composé, à parité, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de personnes nommées par le Maire parmi les personnes « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ».

A Montélier, le nombre d'administrateurs a été fixé à 17. Le mandat des administrateurs élus par le Conseil Municipal et nommés par le Maire est d'une durée identique à celui des conseillers municipaux.

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires du Centre Communal d'Action Sociale.

Le repas de Noël, un moment convivial apprécié

Quel est le rôle du CCAS ?

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en difficulté.

LE CCAS ASSURE

- **L'instruction administrative des demandes d'aides (Aide sociale, APA, …) : rôle de pré-instruction en assurant une mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement du demandeur (aide à la constitution du dossier, compilation des pièces justificatives, transmission à l'autorité en charge de la décision d'ouverture du droit) et les transmet aux autorités compétentes.**
- **La domiciliation des personnes sans résidence stable dès lors qu'elles ont un lien avec la commune.**
- **L'aide financière pour les personnes en difficulté (suite à une demande du Centre médico-social notamment)**
- **La constitution et la tenue à jour d'un registre des personnes isolées vulnérables, mobilisable lors des périodes d'alerte fixées par la Préfecture (canicule)**
- **La mise en place d'une politique d'animation globale en direction des seniors : repas de Noël, colis de Noël, sorties, après-midi jeux … et une après-midi dictée pour tous.**

Des santons… pour le Noël des Séniors

Un santon, deux santons, une avalanche de santons … il était difficile de les compter tellement il y a de personnages, animaux, bâtiments, dans la reproduction de ce village miniature représentant des scènes bucoliques, des métiers, des moments de détente aussi, toute la vie d'un village en Drôme provençale, sous une douce mélodie, avec son éventail de couleurs qui sentent déjà bon la lavande … A l'arrivée de cette escapade matinale, le traditionnel repas de Noël est venu régaler les papilles bien disposées à apprécier le foie gras et autres mets de qualité du menu préparé par la maison Buisson et servis par les membres du CCAS et autres bénévoles. Pendant le repas, si le vin n'a pas fait tourner les têtes, les 3 musiciens et chanteurs de la Boîte à Frissons ont su faire tourner les serviettes des convives et accompagner les danseurs avec des mélodies délicieuses pour clôturer cette fête dans une atmosphère amicale et sympathique.

La Dictée 2018

Les 30 élèves étaient à l'heure pour la 3ème édition de notre dictée qui les a réunis ce mercredi de septembre. Les 2 plus jeunes n'ont rien lâché pour remplir la page toute blanche du départ et les plus âgés n'ont montré aucune défaillance sur leurs capacités et leurs connaissances ! Les quelques embûches semées au hasard dans la composition n'ont pas eu raison de tous nos bons écoliers studieux et appliqués. Le même chemin vous attend à nouveau tous, avec beaucoup d'autres, pour l'édition 2019 qui ne manquera pas de vous réserver quelques surprises !

A la salle des Passereaux, des « élèves » concentrés pour la dictée

ET BIENTÔT ?

Une maison de l'Autonomie va être créée pour mieux informer et orienter les personnes âgées et les personnes handicapées ou leurs proches.

Le CCAS de Montélier sera un relais de la Maison De l'Autonomie pour les missions accueil et information.

A cette fin, le Département s'est engagé à former le personnel et à offrir une assistance téléphonique mobilisable en présence de l'usager.

1796 > **Bureaux de Bienfaisance (secours à domicile et aides)**

1893 > **Bureaux d'Assistance (Assistance médicale gratuite)**

1953 > **Bureau d'aide sociale, c'est la fusion des bureaux de Bienfaisance et d'Assistance**

1986 > **Centres Communaux d'Action Sociale**

PAROLE

Michèle FOUR
Vice-présidente du C.C.A.S.

Ma fonction au sein du CCAS comporte un éventail d'activités au service des habitants de la commune, toutes enrichissantes, je peux citer succinctement :

Le Noël des Aînés qui demande une organisation considérable mais largement récompensée par leur satisfaction, les participants au repas en témoignent chaque année.

D'autre part, je viens en aide lors de la constitution de dossiers (APA ou autres) afin de les préparer au mieux et éviter les pertes de temps lors de l'étude des droits par l'administration.

Chaque année j'organise des jeux de société pour les Séniors, ainsi qu'une dictée pour tous ; les diverses réunions viennent compléter mon planning, en résumé le rythme est irrégulier mais la tâche est vaste … une mission passionnante ! »

FINANCES

Combien de Montéliens sommes-nous donc ?

2019 sera une année de recensement à Montélier.

RECENSEMENT de la population 2019

C'est à partir du recensement, effectué tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, que s'établit la population officielle de ce territoire.

En découlent la participation de l'Etat au budget des communes et de nombreuses données statistiques permettant à la commune de prévoir les équipements collectifs nécessaires, aux autorités organisatrices des transports d'organiser les lignes de transport adéquates, etc.

Du 17 janvier au 16 février, vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui vous présentera sa carte officielle et vous demandera de compléter une feuille par logement et un bulletin par habitant de votre logement.

Le plus simple sera alors d'y répondre sur internet, ou à défaut sur les formulaires remis.

L'agent recenseur pourra vous renseigner pour ce faire et sera tenu au secret professionnel afin que vos données personnelles soient protégées.

Nous vous remercions de lui accorder un bon accueil.

Un budget dans la continuité...

C'est une tradition à Montélier : le budget prévisionnel est voté en décembre pour en permettre l'exécution sans attendre dès janvier.

Le budget voté le 3 décembre dernier s'équilibre sans recours à l'emprunt, sans augmentation des taux d'imposition en dépit de fortes contraintes budgétaires.

La section de fonctionnement varie assez peu d'une année sur l'autre, un surcroit de dépenses étant toutefois attendu pour le chauffage urbain (fin d'un marché avantageux) et pour l'achat des repas des restaurants scolaires (vu l'augmentation continue de la fréquentation de ces services).

Cette dernière augmentation se répercute en recettes de fonctionnement qui connaitront également la hausse des revenus des immeubles du fait de l'aboutissement du projet de l'Annexe auquel a été consacré le dossier du précédent magazine.

Côté investissement, le Conseil Municipal a principalement validé la poursuite des travaux au gymnase la Pimpie, du programme de défense extérieure contre l'incendie (ajout de moyen de défense dans les secteurs insuffisamment couverts) ou encore l'aménagement du carrefour Vercors / Provence à la suite de l'édification de la résidence la Clé des Songes.

La rigueur budgétaire a conduit à ne pas retenir certains projets, moins prioritaires. Et c'est là-aussi une tradition à Montélier : la commune s'attache à ne pas dépenser les ressources qu'elle n'a pas et à limiter ses dépenses aux moyens dont elle dispose...

B.P. 2019 - FONCTIONNEMENT - *TOTAL : 2.414.560 € TTC*

DÉPENSES

- charges à caractère général • 31,10 %
- charges de personnel • 49,72 %
- autres charges gestion courante • 6,43 %
- autres charges • 0,74 %
- amortissements • 10,98 %
- charges financières • 0,65 %
- virement à la section d'investissement • 0,38 %

RECETTES

- produits des services • 16,33 %
- impôts et taxes • 54,80 %
- dotations et participations • 17,46 %
- autres produits de gestion courante • 9,92 %
- autres produits • 1,49 %

B.P. 2019 - INVESTISSEMENT - *TOTAL : 615.482 € TTC*

DÉPENSES

- acquisitions et travaux neufs • 95,22 %
- remboursement du capital • 4,78 %*

RECETTES

- auto financement brut • 1,48 %
- dotation aux amortissements • 43,05 %
- FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée), TA (Taxe d'Aménagement), Subventions, ... • 55,47 %

*Emprunt souscrit en 2013 pour la construction de la maison médicale, équilibré par les loyers perçus

ENVIRONNEMENT

Retour sur la création du Jardin Sémaphore

C'est en 1998 qu'a été imaginé ce jardin par la municipalité de l'époque.

Alors que de nombreuses municipalités imaginaient de grandes festivités, aussi originales qu'éphémères pour célébrer l'arrivée de l'an 2000, Montélier décidait d'investir pour l'avenir en organisant un lieu qui soit la mémoire du siècle finissant et tourné vers l'avenir.

Ce jardin original avec plusieurs équipements et centres d'intérêt à découvrir, notamment le pavillon des jeux, la fresque historique, etc. est agrémenté de fontaines, petits canaux, d'oiseaux. Il est arboré pour le bien être du visiteur.

Pourquoi ce nom inattendu de « Sémaphore » ? Étymologiquement un signe qui porte. Le choix de ce nom de baptême était un clin d'œil aux générations futures et il affirmait notre foi en l'avenir !

Le Sémaphore : des espaces

L'ESPACE DU COLIMAÇON

Il est agrémenté par diverses plantations botaniques. Au centre se trouve ***le kiosque aux oiseaux*** où nichent différentes variétés de perruches.

LA COLLECTION DE FUSAINS

Les Fusains sont des arbres, des arbustes ou des arbrisseaux et parfois même des lianes. Collection labellisée comme collection agréée par le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées.

LE MUR DES GÉNÉRATIONS

Espace dédié à ***la mémoire des générations*** qui se sont succédées sur le territoire de la commune depuis 2000 ans.
L'histoire locale se lit sur fond de grande Histoire de France, tout au long d'une fresque de 40 mètres de longueur destinée à être prolongée.
Y figure notamment un hommage aux victimes des guerres de 1914/1918 et 1939/1945, monument aux Morts autour duquel se rassemblent les habitants lors des cérémonies du Souvenir.

LE PAVILLON DU JARDIN SÉMAPHORE

De 2001 à 2004, le pavillon fut le lieu de différentes expositions notamment sur le thème de la science : le Littoral (2001), le Canal de la Bourne, une richesse pour la plaine de Valence (2002-2003), humeurs climatiques (2004).

Mais d'autres expositions furent aussi mises en place : Fragments d'un siècle (2002), Reporter au Maquis (2002) …

Depuis 2012, le Pavillon a désormais vocation à accueillir ***la ludothèque*** et ***la Fête du Jeu*** début septembre. Belle reconversion avec une fréquentation en hausse chaque année.

LE THÉÂTRE DE PLEIN AIR

Il accueille chaque année ***la fête de la musique*** au mois de juin. Il propose 400 places assises et un mur de scène de 45m^2.

FÊTE DE L'AN 2000

Le samedi 2 septembre et le dimanche 3 septembre 2000, près de 600 personnes s'étaient rassemblés pour applaudir feu d'artifice et animations locales au Jardin Sémaphore. Ce fut deux journées bien remplies avec au programme : lâcher de 200 pigeons, jeux sur les 5 sens, initiation au cirque, après-midi jazz, danses folkloriques, exposition de jeux scientifiques, lecture de contes en patois, animation d'un sémaphore électronique … et bien-sûr le parrainage des arbres par les plus jeunes enfants de la commune.

ENVIRONNEMENT

4 fleurs, une fierté !

Le jury national du fleurissement venu visiter la commune fin août a rendu son verdict : Montélier mérite de conserver son classement 4 fleurs.

Il a particulièrement apprécié la créativité des sujets et massifs du fleurissement. Tout comme il a apprécié le cheminement piéton « fait maison » qui permet à chacun, au quotidien, de se déplacer à pied dans un cadre agréable et sécurisé sur une majeure partie du centre de village.
Bravo à celles et ceux qui y ont contribué !

QUELLE ATTITUDE ADOPTER LES JOURS DE NEIGE ET DE VERGLAS ?

(EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DU MAIRE N°1 DE JANVIER 2018)

En période hivernale, les propriétaires et locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace au droit de leurs immeubles, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

S'il existe des trottoirs trop étroits ou pas de trottoir, le balayage et le cassage de la glace doivent permettre de dégager un passage permettant le croisement de deux piétons. La neige et la glace doivent être mises en tas par leurs soins de manière à ne pas gêner la circulation.

Quand la circulation est rendue difficile par la glace, la neige glacée ou le verglas, les propriétaires et locataires sont tenus de disperser en quantité suffisante au droit de leur propriété, local administratif ou commercial du sel, du sable, des cendres, ou tout produit propre à faciliter la circulation et assurer la sécurité des piétons.

Il est interdit de déposer sur la voie publique de la neige ou de la glace provenant des cours, des jardins ou de l'intérieur des propriétés.

Pendant les gelées, il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou tout autre lieu de passage des piétons.

IL SE DIT...

qu'il est bien dommage d'avoir supprimé le toboggan de l'école Mélusine sur lequel tant d'écoliers ont usé leurs fonds de culotte...

Ce n'est pas de gaité de cœur que la commune a pris la décision, en concertation avec les enseignants, de retirer cet équipement. Il s'avère que celui-ci ne répondait plus aux exigences réglementaires et présentait par conséquent un risque pour ses utilisateurs.

Qui plus est, la butte sur laquelle il était posé ne permettait pas un engazonnement durable d'où des chaussures sales et des couloirs d'école crotteux...

C'est pourquoi le service technique a finalement arasé le terrain et semé un gazon rustique sur lequel les enfants seront proscrits jusqu'à bon enracinement. C'est pourquoi également un nouveau jeu sera installé dans la cour... mais, chut, c'est une surprise !

URBANISME

Une adresse précise pour chacun des habitants de Montélier

Parce qu'une adresse précise est le gage d'un accès rapide des secours à domicile, d'un raccordement simplifié aux réseaux (notamment la fibre optique) et de livraisons plus rapides au quotidien, la commune s'est engagée dans un plan d'adressage des zones rurales de son territoire. Ce plan a été étendu à quelques rues déjà dénommées pour corriger des erreurs ou supprimer des doublons.

Le projet correspondant a été établi par la commission communale « voirie » avec le soutien technique des services de la Poste. Il a été présenté aux personnes concernées le 15 octobre dernier.

Comme cela a alors été expliqué, la commission a maintenu autant que possible les noms des anciens quartiers, tant pour des raisons pratiques qu'à titre patrimonial.

Dès le début du printemps, de nouveaux panneaux de rue fleuriront et des plaques de rue seront distribuées aux habitants concernés.

Le plan d'adressage a été validé fin novembre par la Poste sur le guichet adresse national. Les éditeurs de GPS peuvent désormais venir y piocher les modifications effectuées pour mettre à jour leurs appareils.

Mettez-vous « Alabri »

Valence Romans Agglo propose un dispositif pour aider les propriétaires en zone inondable ; plus de 3000 bâtiments sont concernés près des cours d'eau Véore et Barberolle.

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF ALABRI ?

Un diagnostic gratuit est proposé pour évaluer les risques sur le bâtiment en cas de montée des eaux ; il propose des mesures de prévention.

Certaines mesures parfois très simples peuvent grandement limiter les dégâts : protection des personnes, limitation des dégâts matériels, accélération du retour à une vie normale.

Si des travaux plus importants sont à prévoir, certains peuvent être financés dans le cadre du dispositif Alabri jusqu'à hauteur de 40%. Vous pouvez également être accompagnés dans le montage du dossier de subvention.

Vous souhaitez savoir si vous êtes en zone inondable ou obtenir des informations complémentaires sur Alabri :

Site : www.valenceromansagglo.fr (rubriques « Les Services au quotidien » « Développement Durable » « Rivières »).

Téléphone : 04 76 04 47 02
courriel : Alabri-Veore-Barberolle@arteliagroup.com

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS « GÉNÉRATION 2014 MONTÉLIER-FAUCONNIÈRES »

Nous profitons de notre tribune libre dans «Le Sémaphore» pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2019.

Nos vœux de réconfort et de quiétude vont plus particulièrement à ceux qui sont dans la souffrance, la peine, la solitude ou les difficultés. Mais nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui sont engagés, à quelque niveau que ce soit, en faveur de notre commune et de ses habitants. Certains oeuvrent dans des associations sportives ou caritatives ou auprès des personnes fragiles en apportant des soins, des repas à domicile ou une simple présence.

Ces investissements et ces volontés individuelles ou collectives mises bout à bout génèrent une formidable émulation qui nous porte et nous encourage à faire mieux.

Dans une période, un peu singulière, où tout nous paraît négatif, nous émettons le vœu pour que cette nouvelle année ne soit pas une année inutile, ni une année immobile mais une année fertile. Faisons ensemble pour que nos rêves deviennent réalité et que 2019 soit une année de bonheur et de réussite.

Gisèle Sibeud, Olivier Hohl, Laurence Achin-Charbonnel, Hervé Podevin, Laurence Millot.

PERISCOLAIRE

Vacances de Toussaint : le plein d'activités au CLSH

Création d'une ferme géante, fabrication de masques de cochon, de vache, de mouton, bricolages divers en argile … : c'était le programme de la première semaine sur le thème de la ferme.

Pour la deuxième semaine, il ne pouvait en être autrement et les animatrices ont décliné le thème d'Halloween avec une journée déguisement le 31 octobre. Sorcières, clown qui fait peur, squelettes, diables, …, les enfants (et les parents) ont joué le jeu de se déguiser. Un atelier culinaire a été organisé pour les ouistitis et un parcours dans le noir pour les wasabis.

A venir : aux vacances de février une première semaine sur un thème à définir autour de l'hiver dont une sortie avec le club de Montelierando et pour la deuxième semaine les enfants prépareront le carnaval qui se fera en collaboration avec les écoles Mélusine et Charpak.

A la découverte des services de la commune

À Fauconnières, une garderie où il fait bon vivre.

Le bulletin municipal n°107 de novembre 2001 annonçait : « Enfin, un nouveau service périscolaire a démarré en septembre à Fauconnières avec l'ouverture d'une garderie. Un bilan de ce nouveau service sera effectué fin décembre afin de décider de son maintien ».

Cela fait 17 ans et il est naturellement toujours présent, la fréquentation s'étant accrue au fil des années. Il avait fait suite à l'aménagement en septembre 2000 du restaurant scolaire au rez-de-chaussée de l'ancienne école de Fauconnières avec un préau fermé et un bloc sanitaire.

2018 - Deux employées accueillent désormais dans des locaux, rénovés et agrandi l'an dernier, les enfants : Françoise Tallas et Charlotte Fayette.

Employée par la Commune dès 1992 en tant qu'agent de cantine (elle accueillait alors les enfants à son domicile !), Françoise a tout naturellement été la première employée de la garderie. Quant à Charlotte, elle a commencé par effectuer des remplacements sur l'école Mélusine avant d'obtenir un travail à Fauconnières suite à une création de poste en 2015.

Françoise s'occupe seule de la garderie du matin de 7h30 à 8h20 : les enfants sont calmes, l'ambiance est sereine, certains jouent au foot, aident Françoise à préparer les tables pour midi…

Pour la garderie du soir, à 16h30, Françoise va chercher les « grands » sous le préau de l'école Juge et Charlotte les « petits » dans le hall d'entrée. Arrivés dans les locaux, les enfants goûtent. De 17h à 17h30, Charlotte s'occupe de l'étude : les enfants s'aident entre copains et certains restent même un plus longtemps…, tandis que les petits commencent à jouer librement. La garderie ferme à 18h30.

Patience, écoute, bonne humeur : voici quelques-unes des qualités qu'il faut avoir pour exercer ce métier. Elles ajoutent aussi qu'il faut être polyvalente : savoir détecter un enfant malade, savoir reconnaitre un enfant qui ne va pas bien … et puis il faut aussi savoir jouer car la petite phrase « On fait un jeu ? » est récurrente, alors dans ce cas elles se partagent, l'une joue et l'autre surveille les autres enfants et gère l'arrivée des parents.

Elles ont remarqué que les enfants sont souvent agités en arrivant de l'école, ils ont besoin de courir, ils aiment être libres et ont souvent du mal à se poser. Il faut aussi gérer ce genre de choses…

De temps en temps elles mettent en place des activités : création d'objets, décoration de la salle et les enfants apprécient et sont fiers de montrer à leurs parents ce qu'ils ont réalisé.

En tout cas, elles aiment travailler dans cette garderie où il fait bon vivre dans une ambiance familiale et où il existe un bon relationnel avec les parents.

Vive le sport à l'école des Primevères !

La 1ère période de l'année a été riche en activités sportives.

Après un cycle endurance, les élèves de la GS au CM2 se sont rendus au stade Jean Perdrix de Valence le 12 octobre pour participer à une rencontre inter-écoles.

Le stade était immense et nous avons dû faire plusieurs tours.

Nous avons passé une très bonne après-midi sous un beau soleil.

Ensuite, les classes de CE1 à CM2 ont poursuivi leur parcours sportif avec un cycle natation de 10 séances à la piscine Diabolo à Bourg de Péage.

Nous avons appris tout ce qu'il fallait pour devenir de bons nageurs. On a nagé sur le ventre, sur le dos, fait des plongeons, on a sauté du plot en avant, en arrière, certains ont même tenté la roulade avant.

Lors de la dernière séance on a fait le jeu de la « Chasse aux trésors », c'était super et on s'est bien amusés !

Vivement l'année prochaine qu'on recommence !

École Mélusine

PROJET TOUR DU MONDE AVEC MARC BRUNET

Les deux classes de CE2 et de CM1 de l'école Mélusine ont accueilli Marc Brunet afin qu'il raconte ses voyages à vélo à travers le monde. Durant 4 séances de 45 min, il a montré ses différents vélos, puis raconté ses périples au Kenya, à Madagascar et en Arménie. Grâce à ses récits, ses photos et les objets qu'il a rapporté de ses voyages, il a expliqué la vie des écoliers dans ces pays. Les élèves ont été captivés par ses aventures, certains ont même pris conscience de la chance qu'ils avaient. La dernière séance s'est terminée par la dégustation d'une pâtisserie arménienne. Les enseignantes remercient monsieur Brunet pour son intervention.

A noter : loto de l'école le samedi 2 février 2019 à partir de 14h30 au centre d'animation Jean Giono.

11 novembre : Les CM des Primevères rencontrent le « Souvenir Français ».

Pour préparer la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, les CM de l'école les Primevères ont accueilli comme chaque année deux représentants de l'association du « Souvenir Français » dans leur classe. Cette association, présente dans toute la France et même à l'étranger, s'occupe, entre autres, d'entretenir des tombes de personnes et soldats morts pour la France pendant les guerres. Elle participe également aux cérémonies commémoratives.

Les deux représentants ont expliqué ce qu'était une cérémonie au monument aux morts, comment elle se déroulait, mais ont aussi parlé de la première guerre mondiale et de ses conditions de vie très difficile pour les soldats, et aussi des animaux qui ont participé au conflit.

Le 11 novembre, les élèves qui le souhaitaient se sont rendus au monument de Montélier. Ils avaient des petits drapeaux bleu blanc rouge. Ils ont accompagné les représentants du Souvenir Français pour déposer une gerbe au pied de la liste de noms des soldats de Montélier morts pendant la guerre.

Ecole maternelle Charpak

Des actions en lien avec le projet d'école pour nos 107 élèves :

- Action «Nettoyons la nature» : en septembre, les enfants ont participé au nettoyage de la commune pour une réelle prise de conscience de l'importance de notre environnement,

- Festivités de fin d'année 2018 : moments «portes ouvertes» pour certaines classes, goûter le 21/12/2018 avec la venue du Père Noël (merci à Lionel Latouche pour son implication dans ce rôle si important pour les enfants de cet âge),

- Chorale de l'école : les activités de chants se termineront par un moment offert aux parents (spectacle à la salle Jean Giono) puis une fête dans l'école le 07/06/2019,

- Carnaval des écoles et du centre aéré : les écoles Charpak et Mélusine se joindront au centre aéré pour le carnaval en mars,

- Projets de classes et sorties :

1) Projet «Loulous Cuistots» pour la classe MSGS1 avec ateliers cuisine et dégustations chaque semaine, sortie à la cité du chocolat, visite de la ferme de Lautine d'Alixan, pique-nique de fin d'année…,

2) Projet autour des pays pour les classes MSGS 1 et 2,

3) Projet autour des animaux pour les classes PS, PSMS et MSGS2 avec une sortie au zoo de Peaugres.

- Des partenaires pour tous :

Nous remercions les membres de la médiathèque pour leurs accueils réguliers.

Merci également à Michèle Duquesne pour les moments de jeux offerts.

Merci à Mmes Dincher et Chabanne ainsi qu'à M. Benezeth pour leurs lectures offertes durant toute l'année en collaboration avec l'association «Lire et faire lire».

Merci également à la mairie pour les subventions de fournitures scolaires mais aussi leur aide quant aux sorties scolaires et achats de matériel sans oublier l'aide précieuse de tous les employés de la commune (nos ATSEMS, le périscolaire, les employés espaces verts …).

Tous nos remerciements également aux parents élus de la FCPE et aux membres de l'Association de l'école qui travaillent ensemble.

École Juge

UN BOULANGER À L'ÉCOLE

Mardi 20 novembre, les élèves de PS/MS et de GS/CP ont mis les mains dans la pâte ! Jean-Luc Espanel, boulanger ambulant, est venu passer la journée à l'école afin de leur faire découvrir le monde du pain. Au programme, découverte du pétrissage, façonnage, divers ateliers ludiques autour du métier de boulanger et de la fabrication de la farine, petite dégustation et ultime récompense : chaque élève est reparti avec son pain car ce boulanger se déplace avec son petit four à bois ! Belle expérience appréciée par les petits et les adultes présents et qui sait peut-être... la naissance d'une vocation chez certains de nos élèves !

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Une maman de la classe maternelle de l'école Emile Juge est allemande. Sur proposition de l'enseignante, elle est intervenue dans la classe pour parler de l'Allemagne, la situer sur la carte, dire quelques mots en allemand et proposer une activité typique de la période dans ce pays : une retraite aux flambeaux qui a lieu chaque année le 11 novembre pour fêter la Saint Martin. Les enfants ont tous réalisé une lanterne en décorant du papier calque. Toutes les familles de la classe, ainsi que d'autres de l'école, se sont retrouvées pour la retraite aux flambeaux. La procession a parcouru une partie du village et a continué dans les champs jusqu'au retour devant l'école.

C'EST UN JARDIN...

Cette année scolaire, c'est la classe de CE1-CE2 qui reconduit le projet jardin, commencé l'an dernier par la classe des CM avec leur maîtresse Mme Lombard, potager qui a donné entre autres moult tomates cerises, tomates et courgettes. Accompagnés par une animatrice nature-environnement de Valence Agglo, Mme Cécile Petit, les élèves élaborent et entretiennent un petit jardin potager dans la cour de l'école, au fil des saisons. Au programme : défrichage du potager après les vacances d'été où il a été moins entretenu, semis de bulbes et paillage pour préserver les plantations pendant l'hiver...

ENTREPRISES

TABAC PRESSE MONTÉLIER

Un commerce pour créer du lien

Amis d'enfance, Ivan Blachon et Sébastien Bodnar se sont lancés un nouveau défi en devenant les nouveaux propriétaires du Tabac Presse de Montélier. S'ils ont repris ce commerce, c'est que le premier est attaché à la lecture, aux magazines et le deuxième à la mise en avant de produits locaux.

Et puis tous deux souhaitaient rester sur Montélier car ils aiment ce village fleuri, paisible et accueillant où ils ont su créer du lien social, de l'échange.

Ils ont fait le choix de déménager sur un lieu proposant de nombreux avantages tels que : parking, local plus spacieux, meilleure visibilité pour la clientèle fidèle ainsi que pour les touristes et d'étendre leurs horaires : plus de 30% d'heures d'ouverture en plus, ouvrant à 6h45 et fermant à 19h du lundi au samedi et le dimanche de 8h à 12h. L'ancien propriétaire les aide pour assurer une bonne transition.

En plus de la presse, du tabac et du loto, dans un décor « style ancien » avec cagettes, tonneaux, ils exposent et vendent des produits artisanaux : bijoux, peluches, miel bio, produits comptoir de Mathilde …, et souhaitent développer cette activité en incluant le plus possible de produits créés à Montélier comme les livres d'auteurs qu'ils ont déjà en rayon.

DATE DE CRÉATION : 2018

NOMBRE DE SALARIÉS : 3

OBJET :
VENTE DE TABAC, PRESSE, LOTO, OBJETS DIVERS

ADRESSE :
2 ALLÉE VENTURI (ZA DES PETITS CHAMPS)

LE PETIT BOLA

Made in Montélier !

Souhaitant développer une marque avec des produits qui ont du sens et ayant un besoin profond de changer de vie, Florian et Emilie ont créé leur entreprise « Le Petit Bola » voici 2 ans dans leur appartement valentinois. Emilie s'occupe de la partie direction artistique et Florian du site de vente sur internet et du marketing. Succès immédiat.

En 2018 ils décident de chercher un local : coup de cœur pour Montélier avec sa vue sur le Vercors et pour un cadre de travail sans stress. Sigolène et Sandra rejoignent alors l'aventure, la première s'occupant de la communication et du développement, la deuxième du montage, des commandes et de la relation clients.

Désormais cette entreprise rayonne en France et à l'étranger (jusqu'au Canada !) et ils ont même développé un site en espagnol.

Mais qu'est-ce qu'un petit bola ? Il s'agit d'un bijou indonésien, un bola de grossesse, porté par la future maman sur son ventre afin de créer un lien avec son bébé. Un grelot, placé à l'intérieur, émet un doux son qui berce et apaise le fœtus, mélodie que l'enfant à sa naissance reconnaitra.

Des projets ? Ils commencent à développer d'autres gammes de produits pour les jeunes enfants comme des anneaux de dentition mais toujours « Made in Montélier » comme ils s'amusent à le dire.

DATE DE CRÉATION : 2016

NOMBRE DE SALARIÉS : 4

OBJET :
FABRICATION ET VENTE DE BOLAS DE GROSSESSE ET AUTRES OBJETS

ADRESSE :
10 RUE DES TILLEULS
WWW.LEPETITBOLA.COM

Focus sur... le Tennis de Table de Montélier

Le tennis de table a été inventé au XIXème siècle en Angleterre. De quand date la création de votre association ?

L'association « Tennis de Table Montélier » a été créée en 1993 mais les premières tables sont apparues en 1982. L'activité faisait alors partie de l'association Fêtes et Loisirs. Nous participions au championnat départemental UFOLEP avec une vingtaine d'adhérents. Nous nous sommes affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table lors de la saison 1987-1988 et forte d'un nombre croissant d'adhérents (jusqu'à 65) l'activité a décidé de voler de ses propres ailes en juin 1993, le « T.T. Montélier » était né.

Le tennis de table fait partie des 10 sports les plus pratiqués dans le monde. Quels sont les atouts de ce sport ?

Le tennis de table est un sport complet puisqu'il fait travailler l'ensemble de la masse musculaire, permet de travailler l'endurance et fournit un excellent exercice cardio-vasculaire. Il présente de nombreux avantages physiques et psychomoteurs : grande concentration, bons réflexes, coordination, ... Ce sport est également stratégique puisqu'il faut anticiper le jeu de l'adversaire, trouver des parades, gérer son stress et son mental ! Le premier ennemi c'est souvent soi-même, il ne faut pas oublier de respirer, souffler.

Pratiqué au gymnase, votre sport évolue désormais dans une nouvelle salle mise à votre disposition par la Commune. Quels en sont les avantages ?

Cette nouvelle salle est spécifique à notre activité, nous pouvons l'utiliser tout au long de la semaine. Nous avons actuellement 50 adhérents avec un potentiel de 80 adhérents avec cette nouvelle salle.

Nous accueillons tout adhérent à partir de 7 ans. Nous prenons des inscriptions tout au long de l'année et un essai est possible sans engagement.

Nous avons deux formules : loisir ou compétition. Le mercredi après-midi est réservé aux jeunes avec un animateur fédéral du Comité Drôme Ardèche professionnel. Pour la compétition, 4 équipes sont engagées en divisions départementales.

Nous organisons chaque année un tournoi régional avec environ 90 participants. En 2019 il aura lieu le samedi 2 mars. N'hésitez pas à venir découvrir ce sport !

« Le premier ennemi c'est souvent soi-même, il ne faut pas oublier de respirer, souffler. »

Pour toute information complémentaire :
http://ttmontelier.free.fr
ou l'un des membres :
Gressard Claude 06 64 54 61 97
gressard.claude@orange.fr,
Leverrier Bertrand
bertrand.leverrier@free.fr,
Saint-Ellier Gilles
gsellier1@gmail.com
Miramont Samuel
samiramosama@icloud.com

Le « jardin de Flore » avec ses baies dévoilées recherche des bénévoles pour assurer sa pérennité.

Le village botanique : un espace d'agrément éducatif qui participe en complément du fleurissement à l'enjolivement de la commune, à une belle qualité de vie pour ses habitants ainsi qu'une vitrine pour le tourisme.

Le jardin de Flore fait depuis plus de 20 ans partie des 10 « villages botaniques de la Drôme » et doit sans cesse se restructurer, évoluer, lutter contre les dégradations du temps et des incivilités.

Malheureusement l'équipe d'une dizaine de bénévoles qui participait à son maintien se retrouve aujourd'hui réduite à quatre personnes.

Ce groupe participe au bon maintien des massifs botaniques comme défini par la charte de qualité des « villages botaniques de la Drôme ». Un travail particulièrement enrichissant lorsque l'on aime la nature et sa diversité et que l'on a envie de la partager. Il lui faut surveiller le bon entretien des massifs, (lui-même effectué par les techniciens communaux), refaire leur étiquetage, la signalétique du circuit de visite, mettre à jour les fiches techniques des différentes plantes qui le composent soit environ 600 actuellement.

Quelques réunions par an avec les autres membres des « villages botaniques de la Drôme » permettent dans la convivialité d'échanger et d'engranger de nouvelles connaissances tout en visitant les belles réalisations de ses coéquipiers.

Vous avez un peu de temps libre, vous aimez les plantes, si vous voulez nous rencontrer pour découvrir notre association n'hésitez pas à nous contacter au 04 75 59 66 71.

Rentrée à Montelierando

Depuis début Septembre 2018, Montelierando a repris les randonnées parcourant la Drôme et l'Ardèche avec une météo des plus favorable.

Différents niveaux de randonnées sont proposés durant la semaine et les 190 adhérents peuvent choisir la rando qui leur convient le mieux. Les randonnées hebdomadaires du mardi à la journée remportent un vif succès !

L'assemblée générale de Montelierando a eu lieu le vendredi 9 Novembre avec une participation de 77% des adhérents.

L'AG a élu un CA de 14 membres et un nouveau bureau. : Florence Grasswill présidente, Laurence Roux secrétaire et Jean-Yves Chevrel trésorier.

Tous les randonneurs ont profité de cette occasion pour remercier les deux « présidents historiques » de Montelierando, Jean-Yves Chevrel et René Bénézeth, en leur remettant à chacun un hamac de randonnée et une carte cadeau dans un magasin de sport.

Le week-end du 12-13 octobre a réuni 36 randonneurs au mont Mézenc et au Suc de Sara pour 2 belles et vivifiantes randonnées.

Une randonnée « Raquettes au clair de lune » en février 2019 et deux sorties raquettes avec nuit dans le gite de la Molière sont prévues en mars 2019.

Pour plus de renseignements consulter notre site www.montelierando.fr

Infos du Basket club de Montélier

MATCH HISTORIQUE POUR LE BCM

Le mardi 13 novembre 2018 à 20h30 s'est déroulé un match «historique» pour les couleurs chères au club des coprésidents Brigitte Crespy et Thierry Couble. En effet ce soir-là les séniors filles I recevaient l'équipe fanion du Pays voironnais Basket Club lors du 2ème tour de la coupe territoriale de la ligue Aura qualificative à la Coupe de France nationale. Cette équipe qui joue en Nationale I soit 4 divisions au-dessus du niveau des locales et qui aspire à monter au 2ème niveau national n'a bien entendu laissé aucune chance aux filles du BCM. Mais ce fut une grande fête et un plaisir énorme pour les Montéliennes qui ont eu la chance de jouer contre une bien belle équipe iséroise.

LE BOUDIN DU BCM

Le dimanche 25 novembre 2018 les bénévoles du club ont commencé avant la levée du jour la journée « boudin » du BCM puisqu'ils étaient en place très tôt dans la matinée en ce dimanche de fête de la Sainte Catherine à Montélier.

La vente du boudin s'est très bien passée comme chaque année et tout a été vendu. Un grand merci à tous ceux qui ont donné un coup de main à l'animation de ce stand.

Les manifestations à venir du Basket Club de Montélier :

Le traditionnel loto se déroulera le dimanche 27 janvier 2019 à la salle Marcel Pagnol de Fauconnières (commune de Montélier) à 14h…à noter !

Les Pompiers de Montélier

9 novembre : Soirée des sponsors - Le vendredi 9 novembre nous avons reçu à la caserne les commerçants de Montélier qui ont sponsorisé notre calendrier. Nous les remercions et saluons également la présence de monsieur le maire.

11 novembre : commémorations MTR et Fauconnières - Cette année particulière, synonyme de centenaire de la fin de la première guerre mondiale, nos sapeurs-pompiers ont participé à la traditionnelle commémoration à Fauconnières ainsi qu'à Montélier au Jardin Sémaphore.

Tournée des calendriers - La fin de l'année est arrivée et comme chaque année, nos sapeurs-pompiers vont à la rencontre des citoyens de Montélier et Fauconnières pour présenter leur calendrier. Nous en profitons pour remercier chacun d'entre vous pour l'accueil chaleureux que vous leur réservez.

25 novembre : Sainte Catherine - Le mois de Novembre se termine par un rendez-vous désormais incontournable pour tous les Montéliens : la Sainte Catherine. L'occasion pour notre caserne, à travers la vente de tripes, de participer à la vie de la commune.

On recrute !

Nous lançons un appel à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre : Pompier, pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations ! »

Association Fêtes & Loisirs

SHOWDANCE

Cette nouvelle activité, lancée à la rentrée 2018 pour les élèves de Modern Jazz qui le souhaitent, leur permet de se produire en spectacle à diverses occasions. Ils ont ainsi dansé en ouverture d'un match de hand-ball et ont déjà plusieurs autres spectacles au programme pour les mois à venir !

COMMENCER UNE ACTIVITÉ EN COURS D'ANNÉE C'EST POSSIBLE !

Pour vous « nouvelle année » rime avec « bonnes résolutions » ? Et vous aimeriez reprendre une activité sportive, sociale ou culturelle, mais vous vous dites qu'il est trop tard, car les inscriptions se font en septembre ? Bonne nouvelle ! Il reste encore des places pour les activités suivantes :

- la marche nordique (le samedi matin de 10h45 à midi)
- le stretching (le vendredi à 19h)
- les jeux de société (le lundi tous les 15 jours de 20h à 23h)

et pour les enfants :

- l'éveil musical (le mercredi de 11h à 11h45 pour les 4-6 ans)
- le hip-hop (le vendredi de 17 à 18h pour les 6-11 ans et de 18 à 19h pour les 12 ans et plus).

Renseignez-vous sur fetesetloisirs.com, ou au 06.81.92.83.12 ou auprès de jeanluc.brunet@fetesetloisirs.com

Rencontre de fin d'année pour les bénéficiaires de l'ADMR

En ce début décembre, bénévoles et salariées de l'ADMR ont réuni une trentaine de personnes bénéficiaires des services pour fêter Noël. Ambiance, chants, musique étaient à l'ordre du jour.

Un groupe de musiciens professionnels a joyeusement animé la rencontre.

Puis vers 15h, belle surprise, les enfants de la classe de grande section et CP de Mme Peyron de l'école de Fauconnières sont venus rejoindre leurs ainés. Après avoir chanté et récité quelques poésies, ensemble ils ont chanté le traditionnel « Petit Papa Noël ». Puis il y a eu un temps d'échange où les enfants ont remis à chacun un joli dessin. Ce fut l'occasion pour nos petites têtes blondes de poser des questions à nos ainés : « c'était comment Noël quand vous étiez petits ? »

- Surtout beaucoup moins de cadeaux pour les uns …

- 2 oranges pour d'autres…

Les enfants étaient perplexes !

Salariées et bénévoles avaient confectionné des gâteaux qui ont régalé les papilles et c'est dans la joie et la bonne humeur que l'on s'est séparé et souhaité de bonnes fêtes de fin d'année.

Compte tenu de la saison et peut-être des futurs frimas, le prochain café-rencontre est planifié en mars…

QUI A MANGÉ LES TARTES ?

Elles avaient la couleur, la saveur et le goût !
Quel bel étal par ce froid ce dimanche 25 novembre 2018 pour la sainte Catherine !
Des tartes belles et variées salées sucrées. Grâce à ses amis de la gym qui ont voulu participer à leur manière en confectionnant quiches tartes et autres pâtisseries. Il y en avait pour tous les gouts, ainsi en début d'après-midi, sous la pluie, il ne restait que quelques morceaux. Merci à tous ceux et celles qui en voulant les savourer ont participé à une « recette » conséquente au profit de notre association *la gym volontaire*. Cet argent sert à équiper le club en différents matériels nécessaires pour les cours. Merci chaleureusement aussi à ceux et celles qui ont assuré en relai la permanence de cette vente gourmande. Sainte Catherine oblige, nous renouvellerons l'année prochaine.

Love Story en Normandie

Samedi 26 janvier 2019 à 20h00 et dimanche 27 janvier à 14h00 au centre d'animation Jean Giono

Imaginez un petit port de pêche de Normandie juste après le débarquement des Forces Alliées…

Cet évènement historique donne naissance à l'amour entre un G.I. Américain et une jeune Française. Les deux jeunes gens vont rencontrer de nombreux obstacles sur leur chemin…

Qui saura les aider ? L'amour pourra-t-il triompher ? Laissons planer le suspense…

Ce spectacle inédit et plein de rebondissements s'adresse à toutes les générations. N'hésitez pas à venir en famille pour passer un très agréable moment.

Tarif adulte : 14,50€
Tarif enfant < 12 ans : 7€
Réservations et renseignements sur www.cabaretdestalents.fr

Place aux jeux !

Tous les Séniors sont cordialement invités à venir participer à l'après-midi ludique organisé par le CCAS comme les années précédentes. C'est le jeudi 7 février 2019 que nous vous attendons pour venir piocher, distribuer, miser, ramasser … et surtout gagner, sans jamais tricher bien sûr ! Pour cela, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie ou auprès de Mr Doucet du Club des Séniors pour un rassemblement à partir de 14h30 à la salle des Passereaux.

Comité des fêtes de Fauconnières

Le 06 octobre nous avons tourné la page sur l'édition 2018 en démontant les motifs des remorques. Malgré un temps glacial le jour du corso, la qualité de nos réalisations nous ont permis de faire défiler nos chars dans de très nombreuses villes de Drôme et des départements limitrophes, et de ce fait de minimiser notre manque à gagner. Une fois démontée la plupart de ces sujets sont vendus à d'autres comités demandeurs. A l'issue de cette journée nos présidents 2019 Géraldine et Régis Vignard nous ont dévoilés leur thème. Ce sera « les chansons françaises ».

Le 21 octobre afin de récompenser nos bénévoles une sortie en car a permis à soixante d'entre eux d'apprécier le corso de Firminy. Ville où 60 000 personnes furent éblouies par de très grands groupes de musiques nationaux et internationaux et par la gigantesque fête foraine (3ème de France).

Le 08 décembre à l'A.G. ordinaire de notre comité une petite centaine de sympathisants se sont remémorés les moments forts des festivités 2018 grâce à l'excellent film de J.P. Despesse. Lors du déroulement de l'A.G. le rapport moral et financier de la secrétaire et du trésorier font apparaitre une activité riche et une trésorerie saine. Le renouvellement du bureau montre une sérénité au sein du conseil d'administration car personne ne quitte le conseil d'administration. Les membres du comité remercient la municipalité pour sa subvention exceptionnelle attribuée pour la reconnaissance de nos fêtes des laboureurs au patrimoine culturel immatériel. Le travail de récupération des données photographiques et des témoignages est terminé, reste à finir le traitement et l'indexation de toutes ces images.

La fête 2019 se peaufine. Chaque groupe de constructeurs de char à choisi son motif dans le thème des chansons françaises. C'est toujours le même refrain, les disques (à meuler) tournent plus que 33 tours dans un concert de décibels. Bien plus tard ce sera la sortie pour un clip dans les rues du village, l'album photo viendra après. Tout cela fera un carton à coup sûr.

QUELQUES DATES À RETENIR À FAUCONNIÈRES

- **Intronisation des présidents : 10/02**
- **Vide grenier, concours de belote et bal : 16/03**
- **Corso : 17/03**
- **Banquet : 18 /03**
- **Repas dansant : 23/03**
- **A.G. des comités des fêtes Drôme Ardèche : 09/11**